

TERROIR DE COM'

SEPTEMBRE 2023



LE MAGAZINE - N°7

UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE !

DOSSIER - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



ACTUS

Le concert de l'été
La STEP de Longueil
inaugurée

VIVRE ICI

Les bibliothèques
Bailleurs : aide à
l'investissement
dans l'ancien.

PRATIQUE

Ateliers numériques
Redevance OM
Accueils de loisirs



LA TRAVERSÉE DES VALLÉES

18 NOVEMBRE 2023

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Le concert de juillet
Réunion des secrétaires de mairie
L'inauguration de la STEP de Longueil
Signature de convention



DOSSIER

P 6-11

Le développement économique

Les zones d'activités
Les aides à l'immobilier
Zoom sur Soretex
La friche de l'ancienne cidrerie d'Anneville-sur-Scie



INFOS PRATIQUES

P 12-19

Ateliers numériques
Permanences Trésorerie
Redevance ordures ménagères
France Services : les accueils modifiés
Accueils de loisirs & sport : les nouveautés



VIVRE ICI

P 20-25

Petites villes de demain : une aide fiscale
Assainissement
Le réseau bibliothèques



PENSONS À DEMAIN

P 26-33

Grand succès pour la journée de la Nature
Le cadastre solaire
Le compostage



SORTIR

P 34-35

Les animations de l'Office de Tourisme



BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 36



Le mot d'Olivier Bureaux

Président de
Terroir de
Caux

UNE RENTRÉE DYNAMIQUE ET TOUJOURS À VOS CÔTÉS.

Madame, Monsieur,

Depuis la mise en place de la Loi NOTRe en août 2015, les intercommunalités ont la responsabilité sur leur territoire, de la définition et des orientations en matière de développement économique. C'est ainsi qu'elles sont devenues de vrais acteurs de l'économie et non plus seulement de simples aménageurs. Si la Région reste le "chef de file" en la matière, puisqu'elle dicte entre autres le régime des aides, la Communauté de Communes assure de

son côté, la gestion des zones d'activités, des aides à l'immobilier et la politique locale du commerce.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent, un aperçu des actions que nous engageons pour répondre aux aspirations des sociétés déjà en place tout comme aux attentes des créateurs d'entreprises. À l'image de 91 % des comcom en France, nous nous sommes dotés d'un service de développement économique performant. N'hésitez-pas à prendre contact avec nous en cas de besoin : la rentrée de septembre est parfois l'occasion d'enclencher de nouveaux projets !

Notre engagement quotidien ne se limite pas à l'économie bien entendu et vous retrouverez dans ce magazine de rentrée toutes les informations à connaître pour vous simplifier les démarches administratives ou tout simplement pour vous permettre de profiter davantage de notre bel environnement.

L'automne nous réserve souvent de belles journées et puisque les animations ne manquent pas (pensez à consulter régulièrement notre site internet) vous avez l'embarras du choix pour occuper votre temps libre. Profitez : les richesses de notre territoire sont à consommer sans modération !

Bien à vous,



Quiberville : le concert du 1er juillet



Soirée réussie pour le concert de l'été organisé comme chaque année par la Communauté de Communes à Quiberville-sur-Mer avec plus de **7000 personnes** pour applaudir **Joséphine Blanc** en première partie et **Trois Cafés Gourmands**. Le spectacle a été, cette fois encore, ponctué par un grand feu d'artifice apprécié de tous !

Rendez-vous l'année prochaine pour partager un nouveau spectacle festif...



Longueville : réunion des secrétaires de mairie



Réunion d'information, fin juin, à Longueville-sur-Scie auprès des secrétaires de mairie des communes du territoire. Les représentants des différents services de Terroir de Caux ont fait part de l'actualité pour leur compétence et se sont volontiers prêtés aux questions.

Ce temps de rencontre est toujours énormément apprécié car c'est l'occasion pour chacun d'échanger avec des collègues qui sont confrontés aux mêmes problématiques.

Olivier Bureaux a ouvert la séance en confirmant le départ du DGS Richard Merrienne en novembre prochain. En attendant la nomination d'un(e) successeur(e), Anne-Sophie Diolgent assurera l'intérim.



Longueil : inauguration de la STEP



La date du jeudi 6 juillet avait été fixée pour inaugurer officiellement la station d'épuration et les réseaux d'assainissement qui concernent plusieurs communes de la vallée de la Saône : Longueil, Ouville-la-Rivière, Saint-Denis d'Aclon, Ambrumesnil, Gueures, Thil-Manneville, Brachy, Avremesnil.

Plus de 800 logements sont nouvellement raccordés à l'assainissement collectif. 32 km de réseaux et 20 postes de refoulement ont été déployés.

Cette importante réalisation, à l'empreinte environnementale limitée, s'intègre au projet Basse Saône 2050.

En présence de :

Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux, **Pascal Vion**, Sous-Préfet de Dieppe, **Bertrand Bellanger**, Président du Département de la Seine-Maritime, **Jean-François Bloc**, Conseiller régional à la Région Normandie, **Chantal Cottreau**, Vice-présidente au Département, **Vincent Renoux**, **Imelda Vandecandelaere**, **Cécile Sineau-Patry**, **André Gautier**, conseillers départementaux, **Nicolas Leforestier**, Président du Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie, **Didier Ledrait**, Maire de Longueil, des élus locaux, des entreprises et des techniciens.



Bacqueville-en-Caux : signature de convention



L'association **Materrio Normandie** accompagne les collectivités volontaires dans la valorisation des matériaux issus du BTP.

Le but est de préserver les ressources utilisées sur nos chantiers (réemploi, réutilisation, recyclage).

<< *Le bon matériau, au bon endroit, pour le bon usage* >>. Plus d'informations sur :

www.materrio-normandie.fr

Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux, **Christophe Chevallier**, Président de Materrio Normandie, **Robert Vegas**, Vice-président en charge de l'eau/assainissement, **Fabrice Dubus**, Vice-président en charge de l'environnement et **Dominique Laplace**, Vice-président en charge des travaux et du patrimoine.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes Terroir de Caux, ancrée en zone rurale, est riche de plusieurs zones d'activités et d'un tissu économique solide et prometteur. La collectivité met tout en oeuvre pour encourager le dynamisme et pour privilégier les entreprises locales chaque fois que c'est possible.

1 Connaissez-vous nos zones d'activités ?

- Bacqueville-en-Caux
- Beautot-Varneville-Bretteville (ZA Les Vikings)
- Criquetot-sur-Longueville (ZA Varenne et Scie)
- Longueil
- Luneray
- Ouville-la-Rivière (ZA de la Saône)
- Tôtes (ZA des 3 Rivières)
- Val-de-Saône (ZA de Varvannes)
- Auffay

Afin de répondre rapidement à la demande d'implantation ou de développement des entreprises, des extensions sont envisagées sur les Z.A. des Vikings et de Criquetot-sur-Longueville.

En effet, il ne reste de la disponibilité foncière que sur la zone industrielle de Luneray (5000 m²).

À la clé, plusieurs centaines d'emplois sont envisagés à moyen terme.

Terroir de Caux a été sollicitée pour un projet de plateforme logistique, avec 300 emplois directs.

La Z.A. des Vikings a été identifiée comme l'un des 3 parcs vitrines promouvant la visibilité économique à l'échelle de Terroir de Caux et du Pays Dieppois.

L'agrandissement de cette zone s'impose de manière stratégique car elle offre un réel potentiel de dynamique économique.





Le saviez-vous ?

La Marque Employeur est l'image d'une entreprise auprès de ses employés et des candidats potentiels. Elle inclut par extension les efforts de marketing et de communication qui visent à l'améliorer et à la communiquer.

Atelier marque employeur

Le 23 Juin dernier, dans les locaux du Club House de l'US Luneray, s'est tenu un atelier animé par l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail dans le cadre du dispositif Territoire d'Industrie Dieppe Côte-d'Albâtre en partenariat avec l'Agence de Développement de Normandie.

Vingt entreprises étaient présentes autour de la thématique :

« Qualité de vie et conditions de travail, un levier pour attirer et fidéliser vos talents ».

Christian Suronne, Vice-président en charge du développement économique à Terroir de Caux assistait également à cette rencontre intéressante.



Remise de chèque "Aide à l'immobilier "

Olivier Bureaux a remis un chèque de 4621,06 € en compagnie du Vice-président en charge du développement économique, Christian Suronne, et du Maire de Bacqueville-en-Caux, Etienne Delarue, à Monsieur et Madame DESJARDINS, gérants de la Boulangerie " Du blé au pain " située au 41 place du Général de Gaulle à Bacqueville-en-Caux.

Cette subvention leur a été attribuée dans le cadre du dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises de Terroir de Caux pour soutenir leur projet de rénovation et d'agencement de leur commerce.



2 Les aides à l'immobilier : d'autres entreprises bénéficiaires

Le 28 Juin 2023, plusieurs entreprises du territoire ayant bénéficié d'une subvention dans le cadre de leur projet de développement (notamment sur le volet de leur investissement immobilier) ont reçu la visite d'Olivier BUREAUX, Président de la Communauté de Communes, en compagnie notamment de Claire GUEROULT, Vice-Présidente Développement des territoires, Tourisme et Attractivité et de Olivier HARLIN, élu à la CCI Rouen-Métropole.

Les dirigeants de E'CAUX Nature à Longueville-sur-Scie, TOPPRODUITS à Bacqueville-en-Caux, SARL Varin (enseigne Weldom) à Saint-Denis d'Aclon et SORETEX à Longueuil les ont accueillis



E'CAUX Nature à Longueville



TOPPRODUITS à Bacqueville



SARL VARIN à St Denis d'Aclon



SORETEX à Longueuil

Un agent spécialement dédié aux dossiers de subventions

La technicité des dossiers suppose une rigueur certaine et un suivi régulier du bon déroulé des procédures.

C'est ainsi qu'Hélène Le Verdier est affectée depuis janvier 2023 au poste "subventions" de la Communauté de Communes.

Des missions bien spécifiques

- Assurer la mise en œuvre et le suivi du *contrat de territoire* avec la Région, le Département, les fiches actions qui en découlent, aussi bien auprès des communes qu'en interne à l'EPCI
- Assurer la mise en œuvre et le suivi du CRTE (*Contrat de Relance et de Transition Écologique*) outil contractuel conçu pour accompagner notre territoire et donc les communes, dans son projet de relance et de transition écologique en lien avec l'Etat.



Hélène

Un parcours déjà bien rempli

<< Titulaire d'un Bachelor commerce, j'ai initialement travaillé dans le domaine de l'immobilier et plus précisément en gestion locative.

J'ai eu une expérience intermédiaire dans le secteur bancaire en tant que conseillère commerciale spécialisée dans le montage des dossiers immobiliers. Puis j'ai travaillé plusieurs années dans le secteur industriel (textile) en tant que Responsable de production et responsable administration des ventes. >>

- Sélectionner les projets internes à Terroir de Caux éligibles aux *financements publics* (Europe, Etat, Région, Département), et proposer leur mobilisation.
- Aider les communes et la collectivité dans la mise en œuvre de leurs projets en fonction des financements publics existants ou à venir.
- Réaliser les demandes de financements et leur suivi pour l'EPCI.
- Participer aux *actions d'animation* des différents dispositifs de financement public.
- Assurer la *coordination budgétaire* avec les services bénéficiaires des fonds.
- Alimenter une *veille stratégique* en collectant, analysant et diffusant de l'information sur les programmes de financements publics dans les domaines thématiques de la collectivité.

Zoom sur SORETEX



Soretex est une société créée en **1979**, spécialisée dans le **recyclage de déchets textiles neufs d'industrie**.

L'activité consiste en un traitement et une valorisation des déchets textiles et plastiques tels que le coton (produit historique), le lin, la laine, la jute, le chanvre, la soie et autres fibres synthétiques qui serviront à la fabrication de produits finis.

Au départ, elle opérait essentiellement au niveau régional avant de se tourner progressivement vers le marché national puis européen : Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Allemagne...

Aujourd'hui, SORETEX est également présent dans des pays tels que le Honduras, l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan. Ses clients relèvent principalement des domaines :

- de la filature
- du cosmétique et de la cosmétologie
- de la papeterie notamment pour le papier sécurité (protection contre les contrefaçons)
- de la literie
- de l'automobile
- de l'isolation et du géotextile

D'autres marchés un peu plus spécifiques comme le flocage sont également explorés.

EFFECTIFS

11 personnes participent à la bonne marche de l'entreprise :

10 temps plein et 1 temps partiel

2 femmes 9 hommes

1 chauffeur routier ,

1 gestionnaire des stocks,

1 comptable,

1 agent entretien des locaux

et 7 opérateurs.



PROJET D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de son processus de développement, SORETEX a acheté un bâtiment, d'une surface de 700 m² (anciennement occupé par Lorgerie Millour) sur la Zone d'Activités de Longueil. Cette appropriation permettra l'acquisition de nouvelles machines (ligne de montage et presse) afin de conquérir de nouveaux marchés et de poursuivre la croissance constante observée sur les 3 derniers exercices.

Ces investissements matériels devraient se faire d'ici la fin de l'année 2023 et aboutir à l'embauche d'au moins deux personnes.



Connaissez-vous ?

La boutique de linge de maison haut de gamme, à prix cassés, située à Longueil, au 556 Chemin des Blancs Minéraux :

COTONORD TEXTILES

N'hésitez pas à découvrir la gamme sur le site : www.cotonord.fr



SORETEX 

560 Chemin des Blancs Minéraux
76860 Longueil
02 35 83 06 47

CONTACT

Mr Laurent BUREL
laurent.burel@soretex.com



3 La friche de l'ancienne cidrerie d'Anneville-sur-Scie

Le site de l'ancienne cidrerie d'Anneville est localisé sur les communes d'Anneville-sur-Scie, Crosville-sur-Scie et Manéhouville sur une emprise totale d'environ 5 hectares, comprenant :

- **11 000 m² de bâtiments** avec un espace bureau, un atelier mécanique, un bâtiment de stockage et un bâtiment abritant les cuves d'une capacité totale de 120 000 hl
- **15 000 m²** de bassins de lagunage
- **5 500 m²** de silo de stockage
- **Une maison** d'habitation

En mai 2023 après des réunions de travail impliquant la DREAL Normandie et l'EPF Normandie, la CCTC a procédé à l'acquisition du site pour 50 000 €.

LE PROJET

Les différents diagnostics et le plan de gestion réalisés courant 2022, par un bureau d'études pour Eclor Boissons, ont démontré la présence d'amiante sur le bâtiment abritant les cuves et de trois zones de concentration de pollution nécessitant quelques travaux. Afin d'étoffer son offre immobilière pour les entreprises et pour répondre aux enjeux environnementaux liés à la Zéro Artificialisation Nette, Terroir de Caux envisage la **réhabilitation du bâtiment de stockage, du bureau et de l'atelier mécanique** afin de les mettre en location pour les entreprises. C'est dans ce cadre qu'une convention lie la Communauté de Communes à l'EPF Normandie afin qu'elle réalise des études complémentaires de faisabilité et de réhabilitation des bureaux et du bâtiment de stockage, pour la réalisation des travaux de dépollution nécessaires et pour la déconstruction du bâtiment abritant les cuves.

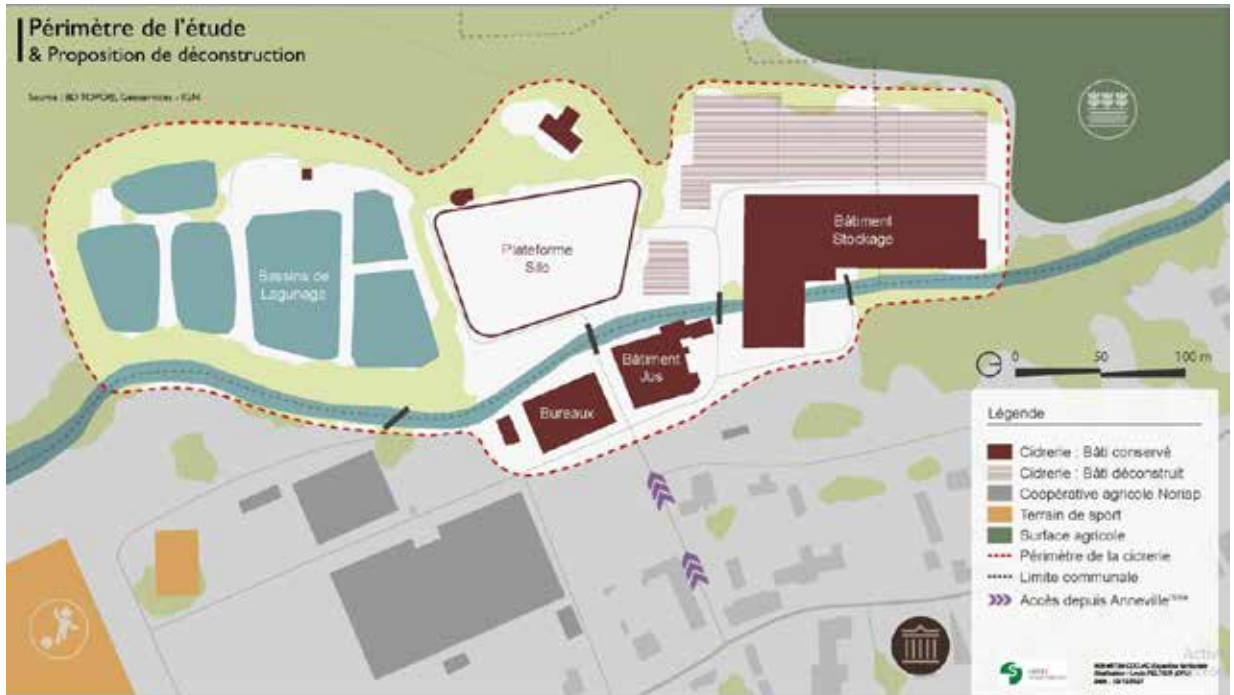


Le saviez-vous ?

L'occupation la plus ancienne du site remonte à 1947 avec la distillerie d'Anneville.

L'activité a par la suite connu un développement important et une évolution en activité de cidrerie.

L'entreprise, qui a accueilli jusqu'à une centaine de salariés, s'est malheureusement arrêtée fin 2021 avec une cessation d'activité déclarée en décembre 2022.



Afin de trouver les meilleures solutions d'avenir au site, il convient d'avoir très vite une idée précise du programme que l'on veut suivre...

Les élus concernés et les techniciens ont à coeur d'évaluer la cohérence entre les scénarios possibles et les attentes et intérêts de notre territoire.

Le début d'une nouvelle histoire avec l'arrivée d'un premier locataire...

Le 30 juin dernier, Olivier Bureaux a signé le premier bail sur le site de l'ancienne sucrerie.

Il s'agit d'un garage automobile pour réparation, entretien de toutes marques et de vente de véhicules occasion.

L'établissement est ouvert depuis le début du mois de juillet.

**ALS AUTO, 6 impasse de la scie
76590 ANNEVILLE SUR SCIE
06 50 47 93 20**



Au premier plan : Alban Lapotre et Olivier Bureaux lors de la signature du bail.
Au second plan : Anne-Sophie Diologent, DGS adjointe, Sébastien Brunneval, Maire d'Anneville-sur-Scie, Alain Depreaux Maire de Crosville-sur-Scie.





CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Service gratuit

Ateliers Numériques

Auffay – Bacqueville en Caux – Luneray

Un Conseiller Numérique vous accompagne
pour apprendre à utiliser les outils numériques

- ↳ Prendre en main un **smartphone**, une **tablette**
ou un **ordinateur**
- ↳ Se connecter et naviguer sur **Internet**
- ↳ Utiliser une **boîte mail**
- ↳ Rédiger et mettre en forme un **courrier**
- ↳ Créer un compte sur un **site administratif**
- ↳ Retrouver et ranger ses **fichiers**
- ↳ Sécuriser ses appareils et protéger ses **données**
- ↳ Etc.



Contactez Nicolas DUCHEMIN

Conseiller Numérique France Services

au 07 48 10 36 92

nduchemin@terroirdecaux.net



FERMETURE DES TRÉSORERIES



Depuis le 1er septembre 2022, les trésoreries de Tôtes, Luneray et Longueville sur Scie ont fermé leurs portes.

Un accueil de proximité, effectué par un agent de la DRFIP, se tient désormais dans les communes suivantes pour répondre à vos questions, **sur rendez-vous** :

mardi
9h à 12h & 14h à 16h
sur RDV



Espace Multi-services
15 rue de la Cure
Luneray

mercredi
9h à 12h & 14h à 16h
sur RDV



Mairie
Place du Général de Gaulle
Tôtes

jeudi
9h à 12h & 14h à 16h
sur RDV



France Services
58 Place du Général de Gaulle
Bacqueville-en-Caux

vendredi
9h à 12h
sur RDV



Mairie
Rue Régiment Maison Neuve
Longueville-sur-Scie



Le prélèvement mensuel de la redevance

Vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique de la Redevance Ordures Ménagères (REOM) mais il est parfois trop tard pour sa mise place...

Afin de pouvoir établir **UN PAIEMENT EN 10 FOIS** (de février à novembre) pour l'année 2024, ne tardez pas à :

- remplir le mandat de prélèvement SEPA qui se situe en page suivante, 
- retourner le document rempli accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire avant le 15 novembre 2023 (pour une prise en charge au 1er janvier 2024) à la Communauté de Communes, 11 route de Dieppe - 76730 Bacqueville-en-Caux.

Un échéancier vous sera transmis courant janvier 2024.

Rappel : Vous avez la possibilité de retrouver la procédure et de télécharger le mandat de prélèvement SEPA sur le site de la Communauté de Communes:

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres



Comment payer votre redevance ?

Votre règlement est à effectuer à 30 jours maximum à réception de la facture.

- **Par chèque** auprès du Centre d'Encaissement des Finances de Rennes, accompagné du talon de paiement (attention ce talon n'est pas un TIP).

- **Par virement** (coordonnées bancaires mentionnées sur la facture).

- **Par internet** sur le site Payfip (identifiant et référence mentionnés sur votre facture)

- **Auprès d'un buraliste** référencé (paiement de proximité), voir ci-contre.



Nouveau service : le paiement chez les buralistes

1 Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

2 Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture Scannez et payez en toute sécurité.

Retrouvez la liste des buralistes agréés sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/preserver-votre-environnement/la-redevance-ordures-menageres



Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **Communauté de Communes Terroir de Caux** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Communauté de Communes Terroir de Caux**.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR83ZZZ512422

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Com Com Terroir de Caux

Adresse : 11 ROUTE DE DIEPPE

Code postal : 76730

Ville : BACQUEVILLE EN CAUX

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

The diagram illustrates a 10x10 grid partitioned into 10 smaller 2x5 grids. Each 2x5 grid contains a 2x2 subgrid of smaller squares, with the remaining cells being empty. This represents a decomposition of the 10x10 grid into 10 smaller 2x5 grids, each containing a 2x2 subgrid of smaller squares.

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Y

Paielement ponctuel **Y**

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DENOMINATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Terroir de Caux. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je régalierai le différend directement avec la Communauté de Terroir de Caux

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complet, sont destinées à être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



Adresse où retourner les documents :

Communauté de Communes Terroir de Caux
Service REOM
11 route de Dieppe
76730 BACQUEVILLE EN CAUX



Déploiement de France Services : de nouvelles possibilités d'accueil

Le succès est tel depuis l'ouverture de nos antennes de Bacqueville-en-Caux et Val-de-Scie (**5905 accompagnements individuels en 2022 et plus de 39% de nouveaux usagers**) qu'il a fallu trouver les moyens de répondre aux demandes sur d'autres secteurs du territoire de la Communauté de Communes. De nouveaux points d'accueils étaient nécessaires, tout comme le personnel compétent.

À Luneray...



Depuis le printemps 2023, nous sommes installés rue de la Cure, dans les locaux de l'ancienne Trésorerie. Possibilité de prendre rendez-vous pour un accueil sur place le lundi.



En mairie de Tôtes...

Vous pouvez désormais vous rendre en mairie le jeudi sur rendez-vous.

Du nouveau à Bacqueville et Val-de-Scie ...



Il est maintenant possible de venir dans nos bureaux France Services de Bacqueville (sur rendez-vous bien sûr) tous les jours de la semaine sauf le vendredi après-midi.

À Val-de-Scie (Auffay) l'accueil se fait uniquement le mardi sur rendez-vous.



De nouveaux visages pour vous accompagner

Jusqu'alors intégrées au service social de la Communauté de Communes, deux personnes se sont portées volontaires pour se professionnaliser et compléter l'équipe qui travaille dans nos antennes labellisées France Services.

C'est ainsi qu'en fonction des nécessités, vous serez amenés à les rencontrer dans nos bureaux d'accueil.



Clémence

Sophie



Une mission parlementaire en déplacement



En mai dernier, Olivier Bureaux, accompagné de M. François VION Sous-Préfet de l'arrondissement de Dieppe et d'Etienne DELARUE Maire de Bacqueville-en-Caux, a accueilli une mission parlementaire dans nos locaux de France Services. Cette délégation était composée de Mme la Députée Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Députée de la 9ème circonscription de l'arrondissement du Havre, M. Bernard DELCROS, Sénateur du Cantal, Mme Florence VILMUS, Sous-Préfète et Inspectrice Générale de l'Administration.

Cette mission parlementaire a pour objectif l'accessibilité et l'enrichissement des France Services.

Ce moment d'échanges a été pour nos conseillères l'occasion de faire part des problématiques rencontrées et des axes d'amélioration de ce dispositif déployé sur le Terroir de Caux à travers les antennes de Bacqueville-en-Caux, Val-de-Scie et Luneray. Plus d'informations :

<https://www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/france-services/>



Vous préparez votre retraite ?



Cap Retraite
Mardi 3 octobre – 10h
Salle des fêtes Bacqueville



Accueils de loisirs : les nouveautés

Attention, à partir de la rentrée, nous ne distribuerons plus de tracts dans les écoles.

N'hésitez pas à consulter et (ou) télécharger le calendrier des accueils de loisirs et des inscriptions sur notre site internet :

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/les-accueils-de-loisirs

Nous vous rappelons, que vous pouvez mettre à jour votre espace famille tout au long de l'année. Notre service animation se chargera de valider vos documents.

Si votre espace famille n'est pas à jour, vous ne pourrez pas accéder aux réservations le jour J. Les places étant limitées et très prisées, il est nécessaire de faire vos démarches bien en amont.

Le saviez-vous ?

Deux accueils de loisirs sont désormais ouverts les deuxièmes semaines des petites vacances. L'organisation est légèrement différente, **les repas** ainsi que les goûters **sont à fournir par les familles** et il n'y a **pas de transport** de ramassage matin et soir. Cependant, des activités pédagogiques et des sorties sont proposées, par des animateurs expérimentés.

L'inscription se fait à la semaine au tarif de 35€ : www.terroirdecaux.fr

CALENDRIER DES RESERVATIONS 2023/2024
jeunesse et sports
DE 3 ANS SCOLARISÉS À 17 ANS

Vacances d'automne DU LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE 2023	INSCRIPTIONS DU 25/09 AU 01/10/2023
INSCRIPTIONS DU 29/01 AU 04/02/2024	Vacances d'hiver DU LUNDI 26 FÉVRIER AU VENDREDI 8 MARS 2024
Vacances de printemps DU LUNDI 22 AVRIL AU VENDREDI 3 MAI 2024	INSCRIPTIONS DU 25/03 AU 31/03/2024
INSCRIPTIONS DU 21/05 AU 02/06/2024	Vacances d'été DU LUNDI 8 JUILLET AU VENDREDI 2 AOÛT 2024
Ludisports DU LUNDI 25 SEPTEMBRE AU VENDREDI 21 JUIN 2024	INSCRIPTIONS DU 18/09 AU 22/09/2023
INSCRIPTIONS DU 13/05 AU 17/05/2024	Séjours DU DIMANCHE 21 AU VENDREDI 26 JUILLET 2024 OU DU DIMANCHE 28 JUILLET AU VENDREDI 2 AOÛT 2024

Inscriptions sur www.terroirdecaux.fr

N'hésitez pas à contacter votre accueil de loisirs pour tous renseignements.

ALSH de **Bacqueville-en-Caux** : Valentine Delaplace : 02.35.04.74.81

ALSH **Longueville-sur-Scie** : Gwladys Cornillot : 02.35.04.74.80

ALSH **Luneray** : Marion Raouafi : 02.35.04.74.85

ALSH **Tôtes Val-de-Saône** : Cinthia Alin : 02.35.04.89.40

ALSH **Val-de-Scie** : Séverine Dolé : 02.35.04.74.84





Piscine de Val de Saône : changements d' horaires



En cette période de rentrée, quelques petites modifications concernant l'ouverture au public sont à noter.

Toutes les informations dont vous avez besoin sont à retrouver sur notre plaquette : il vous suffit de scanner le QR code ci-dessous.



Les cours de natation reprennent à compter du **lundi 4 septembre 2023** pour toute l'année, jusqu'au samedi 6 juillet 2024.

Le paiement peut bien sûr se faire en une seule fois au moment de l'inscription, mais aussi **en trois fois** si vous le souhaitez, en signant une convention directement à la piscine auprès des agents d'accueil.

Plus d'infos au **02.35.32.30.41**



AVIS DE RECHERCHE !

La Traversée des Vallées a besoin de bénévoles...

En effet, cette journée ne pourra tout simplement pas exister sans vous ! Le rôle des bénévoles est essentiel pour réaliser toutes les missions nécessaires au bon déroulement de l'évènement.

Les missions :

- **Accueil et enregistrement** des traillleurs et des marcheurs.
- **Équipe ravitaillement.** Elle est chargée de monter et de gérer les ravitos. Elle peut également accompagner, supporter et motiver les participants.
- **Bénévoles serre-file.** Ils ont en charge la fermeture du parcours et aide au nettoyage de celui-ci après le passage du dernier participant.
- **Sécurité :** les bénévoles veillent à la sécurité des marcheurs sur l'ensemble du parcours. Leur présence est nécessaire sur les croisements entre le parcours et la route pour assurer la sécurité vis-à-vis des véhicules.
- **Avant/après :** ces bénévoles sont en charge de l'aménagement et du démontage des espaces dans lesquels auront lieu l'évènement ainsi que le balisage et dé-balisage du parcours.

Le rendez-vous est fixé le samedi 18 novembre 2023.

Contact : calin@terroirdecaux.net

Nos accueils de loisirs manquent d'animateurs...





Petites villes de demain

L'État, le Département de la Seine-Maritime, la Communauté de Communes et ses 4 communes les plus structurantes (Bacqueville-en-Caux, Luneray, Tôtes et Val-de-Scie) ont signé cet été :

L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Cet outil permet de lutter contre la dévitalisation des centres-bourgs.

Qu'est-ce que ça permet exactement ?

-  **Bénéficier d'aides en ingénierie et de subventions** pour la mise en oeuvre des projets contribuant à la revitalisation des centres-bourgs.
-  **Limiter les grands commerces en périphérie** qui pourraient faire concurrence aux commerces de proximité.
-  **Favoriser la rénovation de l'habitat ancien**, en particulier grâce à l'avantage fiscal pour les investisseurs (voir ci-contre).
-  **Éviter la vacance des logements**, faciliter la rénovation du tissu urbain, etc...

Quels sont les projets prioritaires pour l'amélioration du cadre de vie ?

Bacqueville-en-Caux : rénover la mairie, requalifier la place du Général de Gaulle et valoriser son patrimoine.

Luneray : réaménager les espaces publics du centre-bourg, installer un pôle de santé plus adapté et connecter la véloroute du lin au centre bourg.

Tôtes : végétaliser l'espace public et créer le quartier durable « centre Maupassant » avec son grand jardin partagé et des équipements de proximité.

Val-de-Scie : aménager la place autour de la collégiale, renforcer les liens vers la gare et valoriser le bâtiment occupé par la bibliothèque pour en faire un lieu stratégique.



Une aide fiscale inédite !

Bacqueville-en-Caux, Luneray, Tôtes et Val-de-Scie font partie des communes pour lesquelles les particuliers peuvent prétendre à une aide fiscale pour investir dans l'habitat ancien. Il s'agit du dispositif « Denormandie ».



POUR QUI ?

Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :

1



achètent dans les communes éligibles au dispositif

2



souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur l'acquisition et les travaux d'amélioration d'un bien avec pour objectif de renforcer l'attractivité des villes moyennes



LES AVANTAGES

Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.

Pour une location de



6 ans : - 12 %



9 ans : - 18 %



12 ans : - 21 %

3 CONDITIONS

1



Les travaux doivent représenter **25 % du coût total de l'opération**.
Soit, pour l'achat d'un logement de **150 000 euros**, plus **50 000 euros** de travaux.

Les travaux éligibles



Tous travaux qui concernent la création de surfaces habitables nouvelles (et annexes)



La modernisation, l'assainissement ou l'aménagement de surfaces habitables (ou annexes)



Les travaux pour réaliser des économies d'énergie

2



Le plafond des dépenses pris en charge est de **300 000 euros**.
Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros, non sur 600 000.

3



Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables

Rue de Verdun à Bacqueville-en-Caux



Assainissement : les projets en cours



Après le chantier de la station d'épuration de LONGUEIL (voir en page 5 de ce magazine) il est désormais prévu une nouvelle station d'épuration à **VAL-DE-SAÛNE** ainsi que la réhabilitation des réseaux d'assainissement sur les communes de Belleville-en-Caux, Imbleville et Val-de-Saône.

Les études nécessaires ont été lancées et le permis de construire a été accordé le 1er mars 2023.

Un dossier " Loi sur l'eau " a été déposé auprès des services de l'État et il est en attente de validation.

Le saviez-vous ?

La réalisation de tous ouvrages, tous travaux, toutes activités susceptibles de porter atteinte à l'eau et aux milieux aquatiques doit faire l'objet d'un **dossier «loi sur l'eau»** soit de déclaration, soit d'autorisation.

Toute personne physique (particulier) ou morale (collectivité, société...), publique ou privée, propriétaire, exploitant ou entreprise qui souhaite réaliser un projet ayant un impact direct ou indirect sur le milieu aquatique (cours d'eau, lac, eaux souterraines, zones inondables, zones humides...) doit soumettre ce projet à l'application de la Loi sur l'eau.



Aménagements STEP de Longueil : valorisation pédagogique

EAU : FACTURATION NOUVEAU DÉLÉGATAIRE HYDRA



Depuis le 1er avril 2023, la société HYDRA assure la gestion du Service public de l'eau potable pour le secteur EST de notre Communauté de Communes.

Afin d'éviter une nouvelle facturation estimative, HYDRA, en accord avec la collectivité, réalise actuellement une relève de l'ensemble des compteurs.

En parallèle, la collectivité a délibéré sur une *harmonisation tarifaire progressive*.

Pour l'une et l'autre de ces raisons, **l'envoi des factures** initialement prévu en juillet 2023, **est reporté courant septembre**.

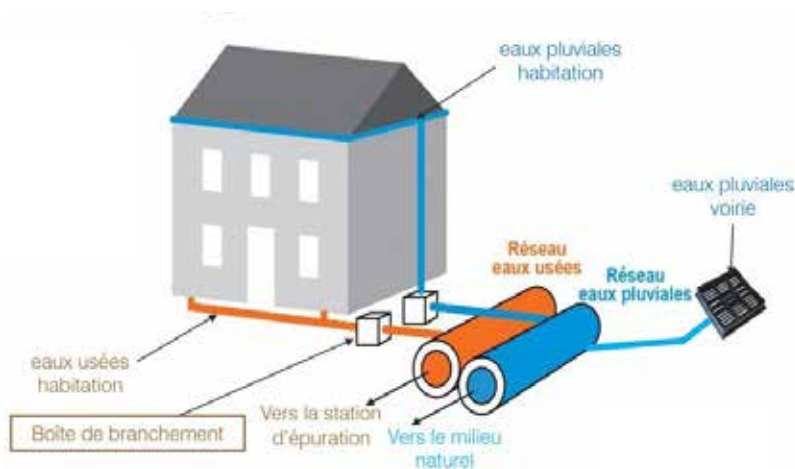
Cette décision a été prise dans le but de vous garantir un service le plus satisfaisant possible et de repartir sur des bases de consommation les plus proches possible de la réalité.

À ce titre, VEOLIA s'est engagée à reprendre la facturation d'avril dernier en cas de surestimation constatée par les abonnés ou à l'occasion des relèves en cours.

Travaux rue Newton Longville et réhabilitation de la STEP de Longueville-sur-Scie

Terroir de Caux va profiter des aménagements de voiries prévus par la commune pour engager les travaux suivants :

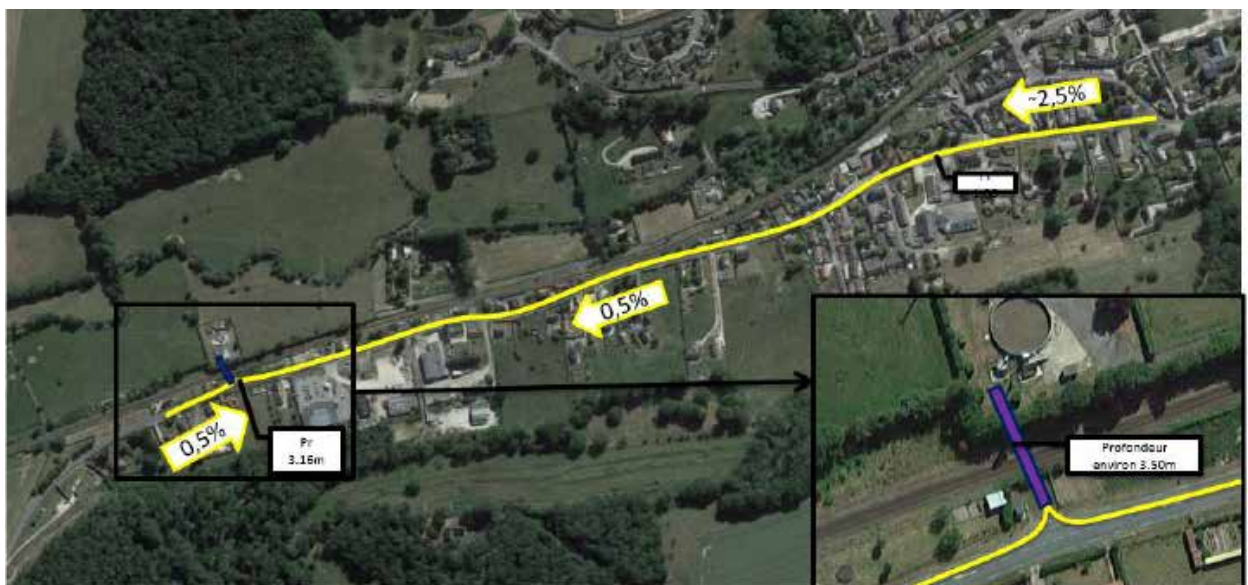
- La mise en séparatif de l'unique réseau unitaire encore présent sur la commune situé rue Newton Longville (y compris traversée de la voie SNCF) avec la création de **1 200 ml d'un réseau de collecte d'assainissement** ainsi que **50 branchements Eaux Usées** et **230 ml de collecteur pluvial** ;
- Restructuration partielle du réseau de refoulement existant du poste de refoulement Saint-Pierre ;
- Réhabilitation des réseaux d'assainissement séparatifs dégradés ;
- Réhabilitation de 6 postes de refoulement ;
- Restructuration de la station d'épuration, avec création d'un second silo de stockage des boues, d'un local d'accueil de la table d'égouttage, de prétraitements séparés, d'un poste de colature et d'une refonte du déversoir de tête.



Encore un peu de pédagogie?

Qu'est-ce que le réseau séparatif ?

Ce système d'assainissement collecte les eaux usées domestiques (salle bain, cuisine, WC...) et les eaux pluviales dans deux réseaux différents et adaptés. Le réseau d'eaux usées doit mener les eaux à une station d'épuration pour qu'elles y soient traitées.





Actualités bibliothèques

Les bibliothèques implantées sur le territoire ont souvent une programmation très riche sans que vous en ayez toujours connaissance.

Voici un aperçu de ce qui vous est proposé d'ici la fin de l'année, sachant que vous pourrez retrouver toutes les manifestations sur le portail dédié qui sera mis en ligne fin septembre et relayé sur notre site internet :

<https://reseaubibliotheques-terroirdecaux.fr/>

Bibliothèque du Tortillard Val-de-Saône

13 & 27 septembre 2023

Mercredis loisirs : visite de la Médiathèque, séance jeux et découverte des ressources numériques du 76

Gautier Patry (Terroir de Caux) et Médiathèque.

19 septembre 2023

Bébés lecteurs :
éveil musical

*Muriel Delestre
Professeure de musique*

15 octobre au 15 décembre 2023

" Expo-piano " de Zeina Abirached et lancement du comité de lecteurs inter-communes.

Exposition du Département 76 et de Actions Culturelles contre les exclusions et les ségrégations (Paris).

Une façon d'aborder le thème de la guerre et de la ressource solidaire.

Mi-octobre 2023

Bébés lecteurs créatifs

Delphine- les couleurs du bonheur.

17 octobre 2023

Soirée pyjama-ciné
" effrayante ou pas " !
Lecture et diffusion
ressources numériques
« Les mal aimés ».

Médiathèque.

24 novembre 2023

Bébés lecteurs créatifs

2 décembre 2023

Soirée veillée de Noël
« Une étoile m'a raconté »
Public 3 à 8 ans

Mi-décembre 2023

Bébés lecteurs créatifs



Bibliothèque Paul Collen Luneray

14 octobre 2023

«Les contes de la rue Broca»
Tout public à partir de 4 ans!

3 novembre 2023

Spectacle et conte interactifs
pour tout public à partir de
9 ans : «La montagne aux
cent choix »

De et avec Guillaume Alix.

**18 novembre 2023
au 6 janvier 2024**

Exposition/jeu :
« Mille millions de mille
chimères ».



Culture Terroir de Caux

Terroir de Caux
Les Festivals

Théâtre d'automne
29 sept. au 13 oct. 2023

VAL DE SAËNE
GRUCHET SAINT SIMÉON
TORCY LE GRAND

Avec le soutien de
76
CÔTE D'AZUR

Réervations :
02.35.85.46.69

Renseignements :
www.terroirdecaux.fr



Retour en images sur la journée de la nature

JOURNÉE DE LA NATURE

Près de **180 personnes** ont participé aux 4 ateliers qui étaient organisés samedi 27 mai pour la journée de la nature.

Les habitants du territoire ont pu en apprendre plus sur le traitement des eaux usées et le fonctionnement du cycle de l'eau avec la **visite de la nouvelle station d'épuration de Longueil**.



40 personnes ont pu observer les animaux et les plantes du **marais de Longueil** avec la participation du *Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie*.



15 familles se sont retroussées les manches à **Longueville-sur-Scie** pour fabriquer elles-mêmes leur **composteur**.

Le bois (de récupération) était fourni par la Communauté de Communes. Il fallait seulement apporter si possible ses outils personnels (tournevis et perceuse).



Au départ de **Val-de-Saône**, l'après-midi était consacré à un moment ludique en famille : le **rallye nature**. Les participants se sont affrontés sur **trois courses** pour répondre à un quizz sur le thème de la nature.

L'animation s'est clôturée par un goûter avec les produits du *Verger de Beaunay* et du *Centre culturel touristique de sauvegarde du site du Moulin de l'Arbalète*.





Le cadastre solaire est en ligne

Vous réfléchissez à installer des panneaux solaires sur votre toiture ? Le cadastre solaire est fait pour vous !



Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE76) de la Seine-Maritime a mis à disposition des habitants de Terroir de Caux, un cadastre solaire. C'est quoi exactement ?

Le cadastre solaire est **un outil gratuit** qui permet de faire une première évaluation du potentiel d'utilisation de l'énergie solaire sur votre toiture.

Le cadastre solaire permet d'évaluer le potentiel pour :

- Une installation photovoltaïque qui permet la production d'électricité,

en autoconsommation ou en re-vente.

- Une installation solaire thermique qui permet la production de chaleur, en autoconsommation uniquement.

Grâce au cadastre, vous pourrez connaître le potentiel de votre toiture, **les coûts d'installation et les retours sur investissement** mais aussi tester le raccordement de votre future installation au réseau électrique.

Si vous souhaitez aller plus loin dans votre projet, il est possible de vous faire conseiller par le SDE76 à partir du cadastre ou encore de vous rapprocher directement d'installateurs certifiés.

Pour accéder au cadastre solaire, rendez-vous sur notre site internet:

www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/le-developpement-durable/le-cadastre-solaire

A savoir : le cadastre solaire n'engage pas la collectivité ni le concepteur de l'outil sur les résultats. Pour vérifier la faisabilité réglementaire d'une installation sur votre toiture, renseignez-vous auprès de votre mairie pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur.

Attention aux démarchages à domicile : les partenaires de cet outil ne cautionnent aucun démarchage commercial à domicile proposant l'installation de panneaux photovoltaïques.

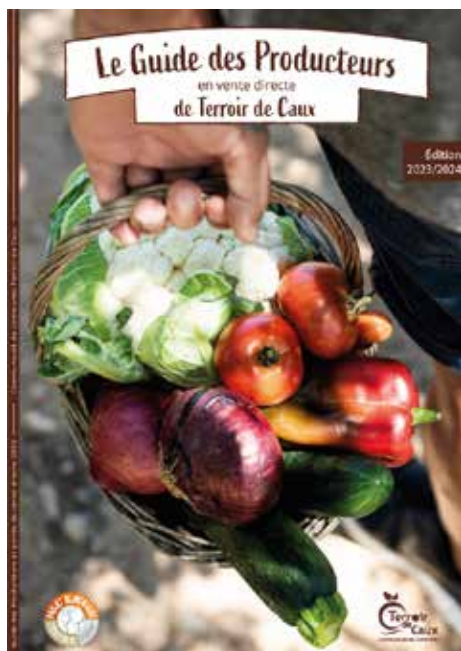
Pour toute question, vous pouvez contacter Léa Belloncle, chargée de mission Développement à l'adresse suivante :

lbelloncle@terroirdecaux.net
ou au 02.35.04.89.43.

Cette opération est réalisée en partenariat avec le SDE76 et les intercommunalités de Seine-Maritime.



Le guide des producteurs locaux débarque sur Terroir de Caux



Ce guide des producteurs locaux sera disponible d'ici la fin de l'année en version imprimée à la Communauté de Communes Terroir de Caux, dans nos Offices de Tourisme et dans les mairies.

Une version numérique sera également consultable sur notre site internet.

Ce guide recense les producteurs du territoire qui font de la **vente en circuit-court** (vente à la ferme, sur les marchés, chez les commerçants,...).

Vous souhaitez manger frais, local et de saison ?

Venez découvrir les producteurs du territoire et leurs bons produits ! Ils seront heureux de pouvoir vous accueillir et de vous faire découvrir leur métier !





CROQ' TON TERROIR

Semaine de l'alimentation durable

DU 21 AU 28 OCTOBRE 2023



Terroir de Caux
Communauté de Communes



Le compostage de proximité

Le compostage permet de transformer les déchets fermentescibles en compost grâce à l'intervention d'animaux décomposeurs en présence d'air et d'eau.

Composter permet de :

- Produire un amendement organique pour le jardin et le potager.
- Limiter les déplacements en déchetterie.
- Diminuer la quantité des déchets collectés et traités.

TROIS RÈGLES D'OR



Le saviez-vous ?

Pour obtenir du bon compost, il faut :

- **mélanger régulièrement** pour éviter le tassement et l'aérer,
- **maintenir une humidité suffisante** en arrosant légèrement celui-ci lorsqu'il est sec au toucher,
- **surveiller** l'évolution du compost afin de déceler les excès d'humidité, les odeurs éventuelles...

Conseils supplémentaires

- Installer son composteur à **mi-ombre, mi-soleil**, à même le sol sur un terrain plat.
- Vider **régulièrement** ses déchets de cuisine et éviter les gros apports ponctuels.

Et si besoin, contactez-nous !

Quels déchets peut-on composter ?



Epluchures de fruits et de légumes
Marc de café et filtres
Thé et sachets (sauf en nylon)
Reste de repas (légumes, riz, pâtes...)
Pain
Fromages
Rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout
Tonte de gazon
Paille
Fleurs fanées ou coupées
Plantes vertes
Déchets ordinaires du potager, du verger, du jardin
Feuilles mortes
Végétaux aquatiques

Sous certaines conditions :

Les coquilles d'œuf, de noix et noisettes
Les cendres de bois
La sciure et les copeaux de bois
Les essuie-tout et les journaux
Les mauvaises herbes
Les tailles de haie



Plastiques
Métaux
Verres
Matières synthétiques
Sacs aspirateurs pleins
Sauces, graisses, huiles
Balayures de maison
Mégots de cigarettes
Langes, couches jetables
Déchets de jardin traités chimiquement
Végétaux atteints d'une maladie
Thuyas et conifères
Pierres, gravats, sable

À éviter :

Les restes de viande ou de poisson
Les os et coquilles de mollusques
La litière pour animaux

Dans quelles proportions ?

Moitié

Moitié

Verts. humides. mous



Epluchures de fruits
Epluchures de légumes
Tontes de gazon
Fleurs fanées



Bruns. secs. durs

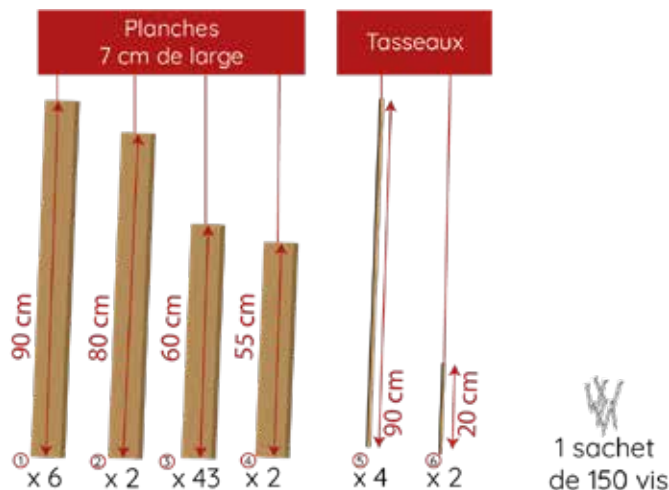


Feuilles mortes
Tailles de haie
Paille
Rouleaux de papier toilette et
essuie-tout



Construisez votre propre composteur

Matériel nécessaire



Nos équipes ont constaté, à l'occasion de la Journée de la Nature en mai dernier, que beaucoup d'entre vous avaient manifesté un grand intérêt pour l'atelier de fabrication de composteurs.

Il a même fallu, à regret, refuser les inscriptions de plusieurs familles.

C'est pourquoi, cette rubrique devrait en intéresser quelques-uns...

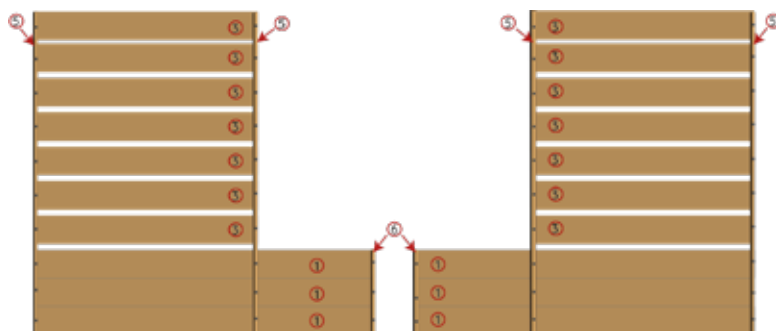
Il suffit de quelques planches, d'un tournevis et d'une perceuse.

À noter qu'il peut s'agir de bois de récupération comme du bois de palettes : les dimensions de notre prototype proviennent des palettes utilisées.

À vous de jouer !

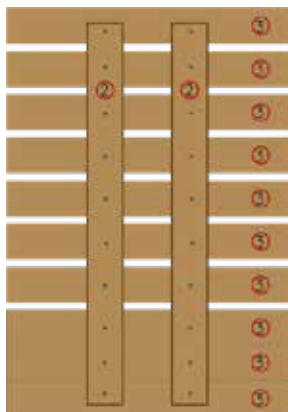
Étape 1 : montage des 2 côtés

Posez les planches par terre et vissez les tasseaux dessus (espaced les planches n° 3 de 2cm environ).



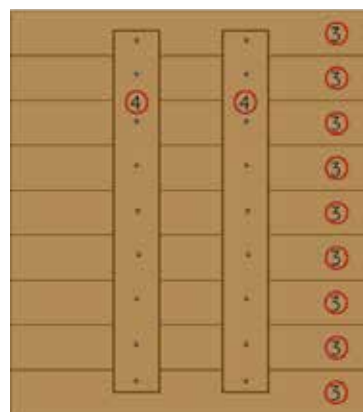
Étape 2 : montage de l'arrière

Posez les planches par terre et vissez les 2 planches de fixation dessus (espaced les planches n°3 de 2cm environ, sauf les planches du bas).



Étape 3 : montage du couvercle

Posez les planches par terre et vissez les 2 planches de fixation dessus (pas d'espaces entre les planches n°3).



Étape 4 : fixation des côtés et de l'arrière

Vissez l'arrière du composteur sur les tasseaux des 2 côtés .



Étape 5 : fixation de l'avant

Vissez les planches sur l'avant du composteur sur les tasseaux des 2 côtés (espacez les planches n°3 de 2 cm environ, sauf les 3 planches du bas).



Étape 6 : pose du couvercle

Vous pouvez poser le couvercle (sans le fixer) sur votre composteur. Il est terminé, bravo !



ANIMATIONS : ÇA CONTINUE HORS SAISON !

L'Office de Tourisme vous propose un programme d'animations toute l'année .
Profitez de l'arrière saison pour (re)découvrir votre territoire !

Randonnez malin !

Vous êtes nombreux à nous demander chaque année la carte papier des randonnées du Terroir de Caux...

Mais saviez-vous que toutes nos boucles sont disponibles en ligne?

Depuis l'application **Cirkwi**, retrouvez tous nos itinéraires balisés, géolocalisez-vous et laissez-vous guider !

Vous pourrez charger vos parcours pour utiliser le suivi GPS hors ligne pour les zones non couvertes par le réseau, mais aussi télécharger les traces GPX et embarquer vos itinéraires ou encore, depuis votre ordinateur, télécharger et imprimer un carnet de route précis pour chaque boucle.

Nos conseillères en séjour sont à votre disposition dans nos bureaux d'accueil pour vous aider à prendre en main l'application, n'hésitez pas !



Samedi 9 et dimanche 10 septembre
9h 00 - Muchedent

Week-end en connexion avec la nature.

Boucle 32 km accompagnée, incluant la nuitée, le dîner, le petit déjeuner, des ateliers botanique et culinaire, le pique-nique du dimanche midi et une activité surprise !

100€ par personne en formule baroudeur (prévoir son matériel pour la nuit) et 130€ par personne en formule confort.

Tarif dégressif à partir de 7 personnes.



Mercredi 13 septembre
14h30 - Beauval-en-Caux

Mercredi savoir-faire.
Les vergers de Beaunay

Gratuit



Une nouvelle boucle de randonnée au départ de Cropus :

Une nouvelle boucle balisée vous est proposée en partant de Cropus !

Intitulée « Entre Caux et Bray », elle vous emmènera sur 15 km entre sentiers arborés et chemins de plaine, aux portes du Pays de Bray.

Elle est accessible aux randonneurs à pied .



La réservation est obligatoire p
N'hésitez pas à contacter nos bureaux d'a
ou réservez vos places en l
www.quibervillesurmer-au



Mercredi 4 octobre
14h30 -Varneville-Bretteville

Mercredi savoir-faire.
La Printanière et sa production de kiwis
4€ par personne



Dimanche 8 octobre
9h00 - Vassonville

Randonnée de 16 km.
Départ depuis le parking de l'église de Vassonville.
Plusieurs haltes gourmandes...
20€ par personne
Sur inscription au 02 35 34 13 26



Dimanche 22 octobre
9h30 - Val-de-Saône

Randonnée de 16 km.
Départ à 9h30 avec des
pauses gourmandes chez
les producteurs locaux...
20€ par personne



Mardi 31 octobre
16h30 Greuville

Balade contée.
" Sur les traces des sorciers "
5€ par personne
Gratuit moins de 12 ans.



Mardi 31 octobre à
20h30 Greuville

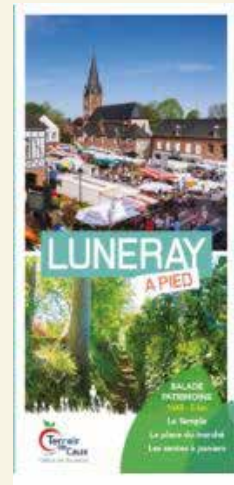
Salle des fêtes de Greuville :
Soirée contes " BOO ! "avec Jeane
Herrington et Martine Bataille
7€ par personne
Gratuit pour les moins de 12 ans.

De la documentation spécifique...

Edités par l'Office de Tourisme, *les dépliants de la collection " à pied "* rencontrent un succès certain auprès de nos visiteurs et habitants.

Auffay et Luneray disposent même d'une version anglaise pour les touristes étrangers.

La mairie de Luneray a souhaité aller plus loin en proposant à ses visiteurs et habitants un complément d'information sur place auprès des pépites de son patrimoine.



Depuis quelques mois Aurore Pélerin, chargée de la valorisation du patrimoine et Zoë Tirilly, chargée de la promotion touristique, travaillent de concert avec la mairie de Luneray sur la conception des panneaux qui constitueront ce **parcours du patrimoine** en complément du dépliant. À voir bientôt dans les rues de Luneray !

Les dépliants de la collection à pied sont disponibles auprès de nos bureaux d'accueil

Auffay à pied / Auffay by foot
Val-de-Saône à pied
Luneray à pied / Luneray by foot
Longueville-sur-Scie à pied

Prévu pour 2024...

- Bacqueville-en-Caux à pied
- Quiberville à pied / Quiberville by foot

pour chacune de nos animations.
accueil pour en savoir plus et vous inscrire,
signe depuis le site Internet :
auffay-tourisme/billetterie

La famille Coquelicaux lance son entreprise

